

COMMISSION DES AIDES FINANCIÈRES

RÉUNION DU 26 NOVEMBRE 2021

Relevé de décisions

La Commission des aides financières (CAF) du Conseil d'administration de l'agence de l'eau Rhin-Meuse s'est réunie le 26 novembre 2021 à ROZERIEULLES, sous la présidence de M. DEPAIX.

Le quorum étant atteint, M. DEPAIX ouvre la séance.

I. Approbation du projet de relevé de décisions de la séance du 30 septembre 2021

Le relevé de décisions est adopté à l'unanimité.

M. MARCOS présente le déroulé de la séance.

II. Présentation générale de la séance

La séance se caractérise par un montant total de 31,6 M € d'aides proposées pour 67 dossiers de regroupement comprenant 127 aides. La délégation pour valider des aides directeur jusqu'à 120 000 € ayant été attribuée à M. HOELZEL lors du dernier CA, les aides présentées en CAF sont un peu moins nombreuses.

27 % des aides relèvent du domaine Gestion des eaux pluviales, dont 2 gros projets de bassins de pollution sur l'agglomération de Strasbourg. Le reste des dossiers concerne des projets de désimperméabilisation en particulier sur des cours d'école.

20 % des dossiers relèvent du domaine des réseaux des collectivités, et seulement 6 % des stations d'épuration.

16% des aides relèvent du domaine de la lutte contre les pollutions d'origine agricole.

9% des aides relèvent du domaine de la restauration et la gestion des milieux, habitats et écosystèmes.

Deux points sont à noter :

- 10,6 M € d'aides correspondent à des travaux inscrits aux PAOT (qui découlent du programme de mesure du SDAGE pour respecter les objectifs de la Directive Cadre sur l'eau),
- 10,8 M € d'aides sont rattachés à des contrats territoriaux eau et climat (CTEC) déjà signés ou dont la signature est prévue très prochainement.

M. MARCOS présente et commente le niveau de consommation du budget.

Le taux de consommation global est très satisfaisant cette année, 97 % après la CAF et il atteindra 100 % fin 2021 avec les derniers engagements prévus pour les aides Directeur.

Le budget par ligne a évolué en cours d'année avec des mouvements de ligne à ligne, notamment de la ligne 11 en sous consommation vers la ligne 25 quasi entièrement consommée (conséquence des ouvertures

d'éligibilité opérées dans le cadre du plan d'accélération sur la réduction des fuites des réseaux AEP et la sécurisation qualitative et quantitative).

Le détail des consommations par ligne est le suivant :

Domaine 2 :

- LP 11 (stations d'épuration des collectivités) et 12 (réseaux d'assainissement des collectivités) : 95 % et 98 %,
- LP 15 (assistance technique à la dépollution) : 76 %
- LP 25 (eau potable) : taux de 99 %. La ligne a été renforcée par fongibilité avec la ligne 11 sous consommée.

Domaine 3 :

- LP 13 (lutte contre la pollution industrielle) : 80 % sur 9 M€.
- LP 16 (gestion des eaux pluviales) : 100 % sur 10 M€. Taux satisfaisant grâce à l'arrivée d'un certain nombre de projets liés aux CTEC.
- LP 18 (lutte contre les pollutions d'origine agricole) : 91 % sur 14 M €. Notre niveau d'engagement sera en retrait d'au moins 4 M€ fin 2021 par rapport à notre programmation initiale sur les mesures agro-environnementales (MAEC) et la conversion à l'agriculture biologique (CAB), du fait de la mobilisation exceptionnelle par la Région de crédits FEADER et FEADER France relance en 2021 (pour atteindre au moins 75% des montants ramenant la part agence à moins de 25%).
- LP 21 (gestion quantitative de la ressource en eau) : 97 %.
- LP 23 (protection de la ressource en eau, DUP, captages) : 93 %. Les projets de paiements pour services environnementaux (PSE) permettent une bonne consommation de cette ligne.
- LP 24 (restauration et gestion des milieux, habitats et écosystèmes) : 99 % sur 26 M€.

Mme LEROY et M. BAUER rappellent le lancement d'une enquête auprès des acteurs économiques. Les résultats une fois analysés permettront d'alimenter les débats de la commission industrielle de bassin.

III. Points particuliers :

M.GOETGHEBEUR présente **le projet de déploiement d'obligations réelles environnementales (ORE) porté par la commune de Muttersholtz**. Il s'agit d'une position de principe sur le financement des ORE sur 3 ans soit au total 95 000 €HT sur 15 ha avec une première aide proposée portant sur 4,1 ha de prairies humides situées dans la zone des Graffenmatten au sein du Ried de Mutterholtz.

M. DEPAIX souhaite connaître le nombre d'hectares concernés sur l'ensemble du bassin. Il s'agira au maximum de 15ha qui s'ajoutent à de nombreuses autres surfaces concernées par les Maec, voire des PSE.

L'intérêt du projet est salué par M. REININGER, M. INGWILLER et M. DIETMANN.

Mme LEROY souhaite savoir si des ORE peuvent concerner des terrains de propriété industrielle. Mr GOETGHEBEUR précise que tous les types de propriétaires peuvent être concernés.

La CAF émet un avis favorable sur le projet et sur le principe de déploiement de cet outil foncier tel que proposé par les services de l'agence.

M. GOETGHEBEUR présente l'**avenant n °1 au PAPI Giessen Liepvrette**. Il concerne des aspects financiers et réévalue la participation maximale de l'Agence à hauteur de 547 300 € répartie sur les axes 0,1 et 6. Ceci représente une légère augmentation de 3 900 € d'aides de l'agence. Les montants d'aides réels de l'agence ne seront de toute façon connus qu'après instruction des différentes demandes d'aides au regard de leur éligibilité et selon les modalités prévues au XIème programme.

L'avenant est approuvé et le Directeur Général est autorisé à le signer aux côtés des autres partenaires.

M. VAUTHIER présente la prolongation de l'**opération collective Piémont de BARR OC-2019-0007 du SDEA**.

M. BARBIER ne participe pas au débat ni au vote.

La prolongation sur l'année 2022 est approuvée.

IV. Partenariats : examen de projets d'accords cadres, de contrats pluriannuels opérationnels ou de programmes d'actions

Mme PELOUIN-HADRANE présente :

Le contrat cadre Collectivité Européenne d'Alsace : AC-2021-00004

M. DIETMAN s'interroge sur l'absence dans le contrat d'un volet ornithologique concernant le couloir de migration Saône-Rhin qui englobe le Sundgau (étangs Nérac). M. GOETGHEBEUR répond que la présentation est succincte mais que, dans le cadre de la nouvelle stratégie d'intervention, ce type de site sera effectivement ciblé.

M. REININGER souligne l'ambition importante du projet et la difficulté de coordination de l'ensemble des actions en particulier au niveau TVB et partage de l'eau au niveau du territoire de la CEA.

Le contrat est validé à l'unanimité.

Le CTEC pour un cycle de l'eau résilient face au changement climatique de la Communauté d'Agglomération de HAGUENAU et du Syndicat Départemental des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle : CT-2021-00019

M. BARBIER ne participe pas au débat ni au vote.

M. DIETMAN demande, concernant l'Axe 4, si les études qui concernent la gestion quantitative de la ressource pourraient permettre d'émettre des alertes sur l'état biologique des masses d'eau pour la survie de différentes espèces. M. GOETGHEBEUR répond qu'effectivement dans ces études globales quantitatives tous les usages sont examinés et que l'usage milieu naturel fera partie du cahier des charges.

Le contrat est validé à l'unanimité

Monsieur GOETGHEBEUR présente le CTEC du Bassin de la Zorn du Syndicat Départemental des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle : CT-2021-00011

M. BARBIER ne participe pas au débat ni au vote.

M. MICHEL demande concernant le drainage si des pratiques agricoles différentes ne pourraient pas être imaginées. M. GOETGHEBEUR répond que tous les outils à disposition sont mis en œuvre et que les modifications de pratiques font partie de ces outils comme les cultures à bas niveau d'impact. Cependant,

dans ce cas précis intervenir sur la filtration du ruissellement des parcelles est important et les bandes enherbées en limite de parcelle jouent un grand rôle. Il faut donc interrompre les drains au début de la bande enherbée pour utiliser cet effet de filtration au travers de reconstitution de petites zones humides. Aucun modèle type n'est utilisé, les techniques sont adaptées à chaque situation : soit des petites mares, soit des bras sinueux qui permettent de capter nitrates et pesticides pour des coûts limités.

Le contrat est validé à l'unanimité

Mme PELOUIN présente le **CTEC Préservation et amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels à l'échelle des bassins versants du territoire de la Communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges : CT-2021-00008**

Le contrat est validé à l'unanimité

M. MARCOS explique que le **CIEC de Total Energies et Arkema : CT-2021-00005** ne peut être présenté à cette CAF comme prévu suite à la demande de report de délais des 2 industriels pour des problèmes juridiques supplémentaires.

VI. Aides financières : Examen des dossiers de demandes d'aides financières

M. MARCOS fait une présentation rapide des aides proposées à cette CAF.

VII. Dossiers spécifiques

M. GOETGHEBEUR présente plusieurs dossiers rattachés à l'**AMI 2020 Grand Est « soutien aux filières protectrices de la qualité de l'eau »** :

- **Expérimentation de sursemis d'herbe pour valoriser les élevages à l'herbe (coopérative agricole de Juniville - 08) REG-2021-01371 ;**
- **Création d'une usine de séchage et transformation de luzerne et de plaquettes bois (LOR'GRANULES - 57) REG-2021-01284 ;**
- **Augmentation des capacités de stockage et mise en place des systèmes d'inertage des produits bio sur le site de Vézélise (PRO BIO LOR - 54) REG-2021-01344 ;**
- **Développement de la Haute Valeur Environnementale (HVE) dans des exploitations d'élevage situées sur des zones à enjeux (Grand Est Qualité Viande - 54) REG-2021-01320.**

Les projets sont validés à l'unanimité

M. VAUTHIER présente :

Les dossiers dérogatoires **de mise en conformité de l'assainissement collectif de 2 communes de la Communauté de communes du pays du Sanon (REG 2021 00667 et 00674)**

Le projet est validé à l'unanimité.

Le projet de sécurisation et de réduction des fuites de la Communauté de communes de Mirecourt (REG 2021-01315)

Le projet est validé à l'unanimité.

Le projet de réalisation de plateformes de stockage avec infiltration des eaux pluviales de la Sogefer GIEP (REG 2021-01221)

Le projet est validé à l'unanimité.

Mme SCHMITBERGER présente les dossiers « **AMI Eau et Santé** » 2021-2022 - MicrobiEAU – LCPME (REG 2021-01362 et « **AMI Eau et Santé** » Baignades urbaines : Identification des situations à risques (URB-Bain) (REG 2021-01343)

Le projet est validé à l'unanimité.

VI. Compte-rendu des décisions d'aides à l'investissement prises par le Directeur général

420 opérations représentant 9,4 M€ d'aides ont fait l'objet d'une décision d'aide directeur à l'investissement depuis la dernière réunion de la Commission des Aides Financières.

La Commission donne quitus au Directeur Général pour toutes les aides accordées dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil d'Administration.

L'ensemble des dossiers de cette séance est approuvé par la Commission des Aides Financières par l'adoption de la délibération n° 2021C05.



Gilbert BAUER,

Vice-Président du Conseil d'administration

Le Président
de la Commission des Aides Financières,

Régis DEPAIX

NB : Le présent relevé de décisions sera mis à la disposition du public sur le site internet de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse après son approbation par la Commission des Aides Financières.

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Émargement
M.	ERB	Robert	Usagers non économiques	Président de la FPPMA du Bas-Rhin	OUI						
Mme	GENESSEAUX	Valérie	Usagers non économiques	Membre du Conseil d'administration de France Nature Environnement Grand Est	EXCUSÉ		M. Daniel REININGER				
M.	MICHEL	Bernard	Usagers non économiques	Membre du Bureau national environnement CLCV	OUI						présent par visio
M.	REININGER	Daniel	Usagers non économiques	Président d'Alsace Nature Vice-Président du Comité de bassin Rhin-Meuse Vice-Président de la Commission des Programmes	OUI			1	Mme Valérie GENESSEAUX		présent par visio
Mme	ARNOLD	Frédérique	Usagers économiques	Responsable qualité prévention environnement Papeteries du Rhin	OUI						présente par visio
M.	BAUER	Gilbert	Usagers économiques	Président de l'institut français des boissons de la brasserie et de la malterie Vice-Président du Comité de bassin Rhin-Meuse Vice-Président du Conseil d'administration de l'AERM Président de la Commission des Programmes	OUI						
Mme	LEROY	Nathalie	Usagers économiques	Responsable Environnement - TOTAL PETROCHEMICALS France Présidente de la Commission Industrie de bassin	OUI						
M.	PELLETIER	Jean-Luc	Usagers économiques	Président de la Chambre d'agriculture de la Meuse Président de la Commission Agricole de bassin	EXCUSÉ						

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Émargement
M.	GOURTAY	Blaise	État	Secrétaire général pour les affaires régionales Grand Est	EXCUSÉ						
M.	VANLAER	Hervé	État	Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand Est	EXCUSÉ	Nicolas JURDY					présent par visio
Mme	BOSSY	Anne	État	Directrice régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Grand Est	EXCUSÉ						
Mme	CAYRÉ	Virginie	État	Directrice générale de l'agence régionale de santé Grand Est	EXCUSÉ	Nicolas REYNAUD					présent par visio
M.	LALOÉ	Julien	Personnel	Représentant du personnel	OUI						présent par visio

Membres présents ou représentés	12	Pouvoirs	1	Total	13/35
--	-----------	-----------------	----------	--------------	--------------

Réunion de la Commission des aides financières du 26 novembre 2021

Feuille d'émargement (Autres participants et invités)

Civilité	Nom	Prénom	Collège	Titre	Présent	Représenté par...	Donne pouvoir à	Pouvoirs	Reçoit pouvoir de	Reçoit pouvoir de	Émargement
M.	GAILLARD	Claude	Autres participants et invités	Président du Comité de bassin Rhin-Meuse	EXCUSÉ						
M.	DINGREMONT	Benoît	Autres participants et invités	Chef de mission de contrôle général économique et financier	EXCUSÉ	Agnès RIVOISY MAAELASSAF					
M.	QUÉRE	Jean-François	Autres participants et invités	DRAAF Grand Est	OUI						présent par visio
M.	LIARD	Stéphane	Autres participants et invités	Agent comptable	EXCUSÉ						
Mme	PORQUET FUSIER	Alexandra	Autres participants et invités	Représentante suppléante du personnel	OUI						
M.	HOELTZEL	Marc	Autres participants et invités	Directeur général de l'Agence de l'eau	OUI						
M.			Autres participants et invités	Directeur général adjoint de l'Agence de l'eau							
Mme	MAUVIEUX- THOMAS	Patricia	Autres participants et invités	Directrice de la Connaissance, Planification, Programme et Politiques d'interventions	OUI						
M.	MARCOS	Laurent	Autres participants et invités	Directeur des Aides et de l'Action territoriale	OUI						
			Autres participants et invités	Directeur des Redevances et des Finances							
M.	SIMONIN	Pascal	Autres participants et invités	Directeur des Ressources Humaines	EXCUSÉ						
M.	DIETRICH	Daniel	Autres participants et invités	Direction des Systèmes d'information - DSI Mission Administration de données	EXCUSÉ						
M.	PROPIN	Sébastien	Autres participants et invités	Chef du Service Programme et Politiques d'Intervention	oui						
Mme	FICHTER	Aude	Autres participants et invités	Chargée de mission Juridique et appui administratif	Excusée						

